

SEANCE DU 3 DECEMBRE 2014

DÉCISION N° 2014 / 42 / LFRML-BM / 2

**PROJET DE LIEN RAPIDE FERROVIAIRE
METROPOLE LILLOISE-BASSIN MINIER**

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en ses articles L.121-1 et suivants, notamment le L 121-8,
- vu la lettre et le dossier de saisine du Président du conseil régional de la région Nord-Pas de Calais du 23 octobre 2014,
- vu la décision n° 2014 / 35 / LFRML-BM / 1 du 5 novembre 2014 décidant l'organisation d'un **débat public**

après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article 1 :

Monsieur Jacques ARCHIMBAUD est désigné président de la commission particulière du débat public sur le projet de lien rapide ferroviaire métropole Lilloise- bassin minier.

Article 2 :

Sur proposition de Monsieur ARCHIMBAUD, les personnes suivantes sont nommées membres de la commission particulière :

- Madame Nathalie DURAND
- Monsieur Assad FERGUENE
- Madame Sylvie HAUDEBOURG
- Monsieur Jérôme LAURENT
- Madame Michèle TILMONT

Le Président



Christian LEYRIT